

Aborder le changement, incarner l'avenir

Notes d'allocution pour la bâtonnière du Québec, M^e Catherine Claveau Rentrée judiciaire 2023

Thème de l'allocution : Le Barreau, enraciné dans la société québécoise et tourné vers la modernité (Thème de la rentrée : connecté)

Distingués invités,

Chères consœurs, chers confrères,

Monsieur le Bâtonnier Etedgui, cher David, permettez-moi d'abord de vous remercier de m'avoir invitée à prendre la parole, au nom du Barreau du Québec, en cette cérémonie qui marque le retour des des activités régulières des intervenants de notre de système de justice.

Je suis donc très heureuse d'être parmi vous, afin de vous parler des dossiers et activités qui seront au cœur de nos actions dans la prochaine année où le Barreau du Québec aura 175 ans ! En cette année toute spéciale, le Barreau souhaite témoigner de son engagement envers la collectivité. Nous voulons nous rapprocher de celle-ci, partager ses valeurs et l'inviter à discuter de l'évolution du système de justice qui régit ses droits et la protège.

Ce rapprochement avec les citoyens se traduit actuellement par une campagne provinciale de promotion, pour l'ouverture officielle des quatre lieux de pratique de la Clinique juridique du Barreau, soit Montréal, Gatineau, Sherbrooke et Québec. Grâce à cette Clinique, un millier d'étudiants diplômés en droit iront chaque année à la rencontre du public pour donner, sans frais, des

consultations juridiques. La Clinique juridique du Barreau bénéficie à tous : les citoyens, les futurs avocats, les cabinets, et les cours de justice qui les accueillent.

Parmi les activités qui vont s'enchaîner au cours de l'année, il y aura, notamment une initiative, qui sera déployée en simultané, dans 55 points de justice du Québec. Il s'agit du Marathon juridique du 175e, d'une durée de 3 jours, qui présentera plusieurs activités d'information, des rencontres gratuites et sans rendez-vous, destinées au grand public. La collaboration des barreaux de section, de nos 30 000 membres et de nos partenaires, sera très précieuse et garante du succès de cette activité.

Notre mission de protection du public, en tant qu'ordre professionnel, se traduit notamment par nos actions visant à accroître l'accès à la justice pour toutes et tous. Vous êtes tous bien au fait, et le Barreau l'a dit à plusieurs reprises : le financement de la justice au Québec est insuffisant. Les effets de ce sous-financement ont de graves impacts. Il s'agit d'un enjeu majeur qui nuit à l'accès à la justice ainsi qu'à la confiance du citoyen dans le système de justice. La pénurie des effectifs essouffle durement le système de justice et la faiblesse des tarifs consentis à nos professionnels, notamment en matière d'aide juridique et de médiation, laisse prévoir un véritable exode de l'expertise, dont souffrira assurément tout le monde, mais principalement les justiciables. Ainsi, nous allons non seulement continuer de marteler l'importance d'augmenter le financement de la justice, mais nous allons également continuer d'être des acteurs de changement qui contribueront à trouver des solutions pratiques et pérennes à l'amélioration de l'accès à la justice.

En ce qui a trait plus particulièrement à l'aide juridique, le rapport du groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique, a été rendu public il y a plus d'un an et un nombre infime des 181 recommandations proposées ont été mises en place depuis. Pendant ce temps, un nombre important de Québécois qui n'ont pas accès à une représentation adéquate demeure. Ces derniers tentent de se représenter seuls, devant diverses instances judiciaires, car ils ne bénéficient pas de l'accès à la justice attendu. C'est pourquoi, Le Barreau du Québec continuera de supporter les travaux du Comité indépendant sur les tarifs d'aide-juridique, soit le « CITAJ », afin que nous nous donnions collectivement les moyens d'en faire plus dans le cadre de la réforme des

tarifs de l'aide juridique. Il en va du respect des droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables de notre société.

Certains domaines de droit, comme le droit de la jeunesse, sont littéralement mis à mal. Nous avons un exemple frappant en Abitibi-Témiscamingue et au Nunavik. Il est temps de s'asseoir ensemble et de trouver des solutions pérennes à la crise que vit notre système de justice. Rappelons-nous que la légitimité du système de justice repose sur la confiance des citoyens, car sans elle, le système ne peut commander le respect et l'acceptation, qui sont essentiels. Cette confiance est largement tributaire de la pérennisation et de l'indépendance de nos institutions. Nous entendons donc continuer de veiller au grain, et ce, afin d'éviter à tout prix l'effritement de principes fondateurs de notre société. Il en va, comme vous le savez, de ce qui définit notre vie démocratique.

Du côté de l'exercice de la profession, certains dossiers figurent parmi nos priorités. L'étrange été que nous venons de vivre, avec les nombreux feux de forêt, les graves inondations et la température en dents de scie, nous force à regarder bien en face le défi que représentent les changements climatiques. Ainsi, notre intention est d'être un leader dans la responsabilisation sociale et environnementale de la profession. Notre groupe de travail, créé à cet effet, élabore actuellement une politique sur la responsabilité sociale et environnementale et rédige un plan d'action visant à accompagner le Barreau, ses membres et leurs clients. J'estime qu'il s'agit là d'un projet important pour le Barreau du Québec, qui positionne notre Ordre professionnel dans l'action en ce qui a trait aux enjeux environnementaux.

Le grand chantier de la transformation de la justice, LEXIUS pour ne pas le nommer, est toujours en cours. Mais, la modernisation de la justice ne se limite pas à la numérisation des dossiers. L'entreprise est éminemment plus profonde et transformatrice qu'un simple virage technologique. Cette modernisation de la justice est le reflet de notre société en mouvement et induira, forcément, la transformation de nos façons de faire, notamment à travers le développement de l'intelligence artificielle, dossier imminemment important pour le Barreau du Québec.

Quant au bien-être psychologique, nous allons continuer à agir pour accompagner nos membres et pour améliorer la saine pratique de la profession. En marge des actions et services que nous

continuerons d'offrir, je profite de cette tribune pour en appeler à la collaboration de tous. Nous le savons, notre profession est souvent une source de stress et même d'anxiété pour certains. Nul n'est mieux placé que nous pour comprendre la réalité d'un consœur ou d'un confrère. C'est pourquoi, nous devrions faire preuve d'ouverture et d'empathie à l'égard de nos collègues, même lorsqu'ils sont nos adversaires. Soyons vigilants et à l'écoute de nos consœurs et confrères qui traversent des périodes difficiles. Prenons soin de nos jeunes collègues qui peinent à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Bref, faisons preuve de bienveillance dans nos relations professionnelles.

Avant de conclure, je tiens à féliciter le récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal, Me Manuel Shacter, avocat émérite. Me Shacter, tout au long de votre belle et longue carrière plus qu'exemplaire, vous avez trouvé du temps pour vous impliquer généreusement dans la communauté ainsi qu'au sein de votre ordre professionnel. Vous êtes sans contredit un modèle pour nous tous dans cette salle. Je vous remercie chaleureusement pour vos contributions.

Chers consœurs et confrères, du haut de ses vénérables 175 ans, le Barreau du Québec peut s'enorgueillir d'avoir su tenir la barre de la profession. Soyons fiers, toutes et tous, d'appartenir à une institution présente depuis si longtemps au sein de la société québécoise ! Le défi que nous avons tous désormais, c'est non seulement de réussir le virage des changements de la société dans laquelle nous évoluons, mais d'incarner, dans la sphère de la justice, cette société vivante, ses multiples défis et les réponses qu'on peut y apporter. Avec ses quelque 30 000 membres, le Barreau possède l'étoffe et les forces vives nécessaires pour foncer dans son avenir et rester connecté.

Merci et bonne rentrée à tous !